



Convention citoyenne
de la Métropole Rouen Normandie



ROUEN
METROPOLE
2050

Comité de suivi citoyen – Compte Rendu 16 novembre 2024



Contexte

Créée en juin 2023, la Convention Citoyenne des Transitions de la Métropole Rouen Normandie a été constituée pour réfléchir et proposer des solutions pour un avenir durable et résilient face aux enjeux climatiques et environnementaux à l'échelle de la métropole Rouen Normandie et dans la perspective de la révision de documents de planification à l'horizon 2050.

La Convention Citoyenne était composée de 80 membres qui ont rédigé une vision du territoire en 2050 et travaillé sur trois grandes familles de dilemmes : l'aménagement du territoire, les risques et la nature, ainsi que l'attractivité, la sobriété et la production d'énergie.

Ils ont également échangé et débattu entre eux pour proposer des positions sur les questions difficiles qui leur étaient posées, les actions prioritaires à mettre en œuvre pour y parvenir et les conditions de réussite de ces actions. Le rapport final de la Convention a été adopté par 96% des membres et a été rédigé par les membres de la Convention.

A la suite de ces travaux et présentations, et sur la recommandation des membres de la convention citoyenne, la Métropole de Rouen Normandie a proposé de mettre en place un comité de suivi citoyen de la convention.



Objectifs de la première session du Comité de suivi de la Convention



Le comité de suivi a pour objectif de **suivre la mise en œuvre et les suites de l'élaboration du SCoT valant PCAET**, au regard des propositions de la Convention. Il est constitué de plusieurs membres de la convention citoyenne et de nouveaux citoyens volontaires pour intégrer ce comité.

En tout, **37 citoyens** se sont réunis le **samedi 16 novembre 2024** lors d'une journée de travail collectif au siège de la **Métropole**, dans la **salle Simone Weil**.

- Les participants ont dédié la matinée à **découvrir et réagir sur le scénario de référence pour l'avenir du territoire proposé par la Métropole**. Ils l'ont fait au regard de la **vision** produite par la **Convention Citoyenne**.
- L'après-midi ils ont travaillé sur les **grandes orientations stratégiques du PAS** au regard des **positionnements et des dilemmes posés par la Convention Citoyenne**.

Ce document propose de faire la **synthèse des travaux de ce premier Comité de suivi de la Convention**.

Relecture et validation du compte rendu

Ce compte rendu a été relu, amendé et validé par des membres du Comité de suivi, représentants des différents groupes de travail, lors d'une réunion en visio-conférence le 4 décembre 2024 :

- Kadiatou CAMARA (Groupe 7) **relecture de l'axe 1 du PAS**
- S (Groupe 6) **relecture de l'axe 1**
- Sarah BOURGET (Groupe 5) **relecture de l'axe 2**
- Jean-Marc RIVALAN (Groupe 2) **relecture de l'axe 2**
- Saloa SAUTIER (Groupe 1) **relecture de l'axe 3**
- Lily HAMILTON (Groupe 8) **relecture de l'axe 3**



Temps 1- Travail collaboratif sur les alertes et écarts constatés entre la vision produite par la Convention Citoyenne et le scénario de référence

La présentation de la vision produite par les citoyens au moment de la Convention Citoyenne et la présentation du scénario de référence ont suscité plusieurs interrogations.

- Une personne a demandé des précisions sur les **modalités de rendu final de ce comité citoyen de suivi**. Ses interrogations portaient plus précisément sur la **nature des liens qui seraient entretenus avec le grand public**. Il a été répondu qu'un **compte-rendu serait produit puis diffusé aux équipes qui élaborent le projet, ainsi qu'au grand public**. Des **points d'étape** seront également prévus, faisant état de l'avancement des études auprès du comité de suivi.
- Une autre participante a proposé que **les communes informent les citoyens des travaux du Comité de suivi**. Il est donc évoqué la **possibilité de solliciter les communes pour faire des interviews des membres du comité de suivi dans la gazette communale** par exemple. A condition de bien **parler en son nom et non pas au nom du Comité de suivi de la Convention Citoyenne**. D'une manière générale, **la Métropole fait en sorte de diffuser et rendre accessibles les travaux du Comité de suivi**.
- Les animateurs précisent que **le comité de suivi ne doit pas forcément s'exprimer dans le but de faire consensus ;**

l'expression minoritaire sera toujours accueillie. Ce qui est important lors du comité de suivi est de **s'imprégner d'un travail de confrontation qui aboutit à une expression majoritaire**. Les tensions peuvent être intéressantes. Les opinions minoritaires sont aussi consignées dans les comptes rendus.

- Plusieurs participants font des remarques sur la **formulation des termes dans le scénario de référence, et signalent que certains sont trop flous, ou que les acronymes devraient être explicités**.
- Un participant signale qu'il n'est pas toujours d'accord avec la vision de la Convention Citoyenne, elle lui paraît « hédoniste ». Il argue que l'agriculture en Normandie est une richesse et ne peut être seulement biologique. Par ailleurs il pense qu'il faut produire de la biomasse et faire du biogaz, plutôt que de mettre des panneaux solaires qui ne seraient pas adaptés à l'ensoleillement. L'animatrice rappelle que la vision de la Convention citoyenne a été construite collectivement après l'audition d'experts qui ont précisé que le solaire était possible et le potentiel d'énergie renouvelable principal dans la Métropole.
- **La majorité des participants retrouve les grandes orientations de la Convention Citoyenne dans le scénario de référence, mais regrette que la formulation soit « trop timide » par rapport à leur travail qui était, selon eux, « plus orienté » en matière de sobriété et de proximité.**

Synthèse du temps 1 : Comparaison entre la vision produite par la Convention citoyenne et le scénario de référence

La question posée aux participants était la suivante : *est-ce que la vision produite par la Convention Citoyenne se retrouve dans le scénario de référence ?*

Tous les groupes sont en grande partie **d'accord avec le scénario de référence**. Mais ils insistent sur **l'accent à renforcer sur le local dans l'économie** et le **lien avec les territoires voisins**.

Quelques **manques dans le scénario de la Métropole** et des **divergences avec l'ambition citoyenne** sont **soulignés concernant l'économie locale, la sensibilisation du public, l'accès à la santé, l'aménagement du territoire** (notamment les transports et l'habitat), et la **gouvernance**. Les participants souhaiteraient **voir un scénario plus ambitieux politiquement, plus durable et plus social sur ces questions**.

Beaucoup de questions émergent également sur la **formulation du document** et sur le **besoin de préciser certains termes considérés comme trop flous**, au risque que le document perde de sa substance et de son ambition politique et stratégique.



Tous les groupes sont plutôt d'accord avec le scénario de référence. Les points de convergences concernent l'accompagnement de l'économie, la biodiversité et l'agriculture, l'accompagnement social, l'aménagement du territoire et la gouvernance.

- **Economie du territoire** : la plupart des groupes souligne son accord avec l'accompagnement vers un **système économique plus vertueux**, notamment les mesures qui concernent l'**économie circulaire et solidaire** (l'accompagnement de l'industrie et les bassins de proximité sont deux éléments précis qui sont retenus).
- **Transport marchand** : deux groupes apprécient la mention du transport de marchandises par le **fluvial et le ferroviaire**.

- **Slow tourism** est un élément qui convainc une majorité des groupes (avec la demande expresse d'en parler autrement, peut-être parler de « tourisme durable/responsable »).
- **Agriculture et biodiversité** : plusieurs groupes mettent en avant l'**accent mis sur l'augmentation de l'autonomie alimentaire** et le **soutien à la production agro-alimentaire locale**. Enfin, plusieurs participants retiennent l'importance donnée à la **protection de la biodiversité et la restauration et la protection de la faune et de la flore**.
- **Aspect social** du scénario : un groupe apprécie particulièrement que le **thème ressorte dès le premier paragraphe du scénario**. Plus globalement, une majorité des groupes cite le **lien social** et la notion de **justice sociale** comme un point retenu important.

- **Aménagement du territoire** : un groupe apprécie la **considération donnée dans le scénario à l'adaptation à la montée des eaux**.
- **Habitat** : globalement, les participants convergent sur les **aspects de la rénovation**, de la **mixité des parcours résidentiels** et de **l'accès au logement**, qui sont particulièrement mis en valeur.
- **Transports** : plusieurs groupes apprécient la présence d'éléments sur les **mobilités douces**, et notamment **les pistes cyclables et la marche**.
- **Gouvernance** : les participants apprécient l'importance donnée à l'aspect de la gouvernance. Ainsi, la quasi-totalité des groupes retiennent les éléments concernant la **complémentarité et la coopération des territoires et instances** (dont la Métropole, mais aussi ses voisins à travers l'axe Seine notamment), **l'équilibre territorial** et la **répartition**

des services de proximité comme des convergences.

- De façon plus globale, deux groupes soulignent leur intérêt particulier pour le **dernier paragraphe**, qui est selon eux **celui se rapprochant le plus de la vision de la Convention Citoyenne** notamment sur les aspects de **rénovation et de sobriété**.
- D'autres apprécient le fait que **le réchauffement climatique soit bien pris en compte comme une réalité dans le scénario**.



- **Attractivité du territoire et l'économie locale** : certains participants regrettent que la notion de **normes dans les entreprises** soit absente du scénario. Quelques participants regrettent également que le **scénario soit beaucoup centré sur l'attractivité du territoire**, et donne ainsi l'impression de s'inscrire dans une continuité politique et économique alors que le changement climatique **demande une rupture**.



Discussion

- Des échanges ont lieu concernant la question de la **(ré)industrialisation** et du **tertiaire**. Beaucoup expriment une divergence avec le scénario sur l'absence des notions d'industrie existante et de réindustrialisation. Les participants auraient souhaité voir figurer l'idée de **réindustrialisation au lieu de celle de diversification vers le tertiaire**. Un groupe fait remarquer que revenir au simple tertiaire est aussi un modèle passé, comme le modèle industriel classique. Un participant souligne également que l'impact de l'**IA**, qui touchera non seulement le secteur industriel mais aussi le secteur tertiaire, n'est ici pas pris en compte. Il est donc important pour la majorité des participants de garder une **économie équilibrée** entre l'industrie et le tertiaire, avec l'idée d'une **industrie durable et vertueuse** (basée sur la production de biens comme le lin, le textile ou les biens issus d'innovations durables comme les panneaux solaires, le numérique ou la santé), permettant au **territoire** d'être **industriellement souverain et innovant**.
- Malgré l'importance donnée à la réindustrialisation par la majorité des groupes, un participant fait remarquer qu'il faut se poser la question de ce que la **réindustrialisation** impliquerait et à quel point elle serait compatible avec le développement du **monde agricole** et de la **biodiversité**.

➤ **Attractivité du territoire et économie locale (suite) :**

- Plusieurs groupes regrettent que le **fret fluvial et ferroviaire** ne soit pas assez développé dans le scénario. Il est pour eux urgent d'accélérer sur ce volet ; il faut avoir le courage de marquer « **accélérer le fret et le ferroviaire** » dans le scénario.
- Concernant toujours le secteur économique, plusieurs groupes auraient souhaité que les thématiques liées aux **universités** et à l'**emploi** soient plus accentuées, alors qu'ils relèvent aussi de l'attractivité et de la souveraineté économique du territoire. Il est selon eux crucial de faire le **lien** entre **les formations et la recherche** et le développement de la **filière économique** pour favoriser l'**emploi** et l'économie territoriale.

- **Education** : Enfin, beaucoup de groupes déplorent l'absence de la notion d'**éducation** (des plus jeunes aux plus âgés, au-delà de l'université). Ils y incluent à la fois l'**éducation aux risques** industriels et le développement d'une culture du risque (« comment vivre avec ça »), mais aussi la **sensibilisation à l'écologie**, à l'importance de la faune et la flore.

➤ Biodiversité et l'agriculture :

- Des groupes s'interrogent sur la place donnée à la **promotion de la filière biologique** dans l'agriculture, et auraient souhaité voir la question abordée de façon plus centrale dans le scénario de référence. Un groupe mentionne qu'il aurait souhaité voir figurer des éléments sur le **développement de la production locale**, notamment agroalimentaire, pour que le territoire gagne en auto-suffisance.
- Un groupe regrette que la question de la biodiversité en milieu rural soit abordée, mais pas celle de la **biodiversité en milieu urbain** (sa réintroduction), ni de la **diversité variétale**. Certains regrettent également la place moindre donnée selon eux à la biodiversité, qui a pourtant un fort impact sur la santé, notamment avec les **îlots de fraîcheur**.

- **Santé et accès aux soins** : Plusieurs groupes mentionnent comme divergence avec le scénario le manque d'attention prêté à la **santé**, et notamment à l'**accès aux soins**.



➤ **Aménagement du territoire** : des divergences émergent principalement concernant les **transports** et l'**habitat**.

- Une grande majorité des groupes souligne qu'il aurait été souhaitable que les **transports en commun** figurent davantage dans le scénario des élus, car le vélo et la marche ne sont pas forcément adaptés à la valeur de l'**inclusion** (vis-à-vis de la ruralité et des personnes âgées notamment). Ainsi, les participants demandent d'inclure à la réflexion sur les mobilités les transports en commun, les navettes et/ou les véhicules autonomes. Le renforcement des **mobilités rurales** leur semble particulièrement nécessaire. À ce titre, des **détails sur les aménagements** de l'espace public pour favoriser les mobilités piétonnes et cyclables sont demandés.
- Des réflexions approfondies sur la diminution de la **place de la voiture**, sur le **dernier kilomètre** à vélo et sur le **modèle de transports (en toile d'araignée et abordables)** sont donc souhaitées.
- Enfin, des détails de formulation interrogent : qu'est-ce qu'on entend par « des moyens de transports décarbonés »?

Les transports en commun uniquement, ou aussi la voiture particulière électrique ? » Il est au passage souligné que des bus électriques pourraient être favorisés.

- Au sujet de l'habitat, plusieurs groupes auraient souhaité voir la notion de **mixité de types d'habitat** apparaître, notamment dans le cinquième paragraphe sur les ressources et le logement.
- Une petite majorité des groupes aurait également souhaité que le scénario s'appuie davantage sur la **rénovation et la réhabilitation du parc ancien**, et notamment des logements vacants et bureaux, y compris les HLM anciens et zones ANRU. Cela passe selon eux par une **facilitation des démarches et un accompagnement** financier et humain renforcé pour aider à la remise aux normes. Certains participants relèvent en particulier qu'il manque des détails sur le **financement de la rénovation** thermique et que celle-ci n'est pas assez priorisée.
- Enfin, plusieurs groupes auraient souhaité voir développée l'idée de **nouvelles formes d'habitat** avec un partage d'espaces communs.

- **La gouvernance** et liens avec les territoires voisins a particulièrement interpellé les participants.
- Un groupe s'interroge sur ce que signifie d'être la « **capitale de Normandie** », et notamment pour ce que cela veut dire pour les autres territoires normands (centralisation ou complémentarité ?).
- Plusieurs groupes s'interrogent sur la mention du renforcement des **liens avec Paris**, et sur ce que cela signifie. Beaucoup ne semblent pas être en faveur d'un renforcement global du lien qui ne serait pas expliqué. Il est précisé que ce point concerne **AgriParis Seine**, qui est une coopération de plusieurs EPCI ayant pour objectif d'utiliser la force de frappe de Paris concernant la consommation alimentaire pour structurer les filières locales durables et les labels biologiques et pour en faire bénéficier la Métropole, car le territoire est moins développé que Paris sur cet aspect.
- Concernant le dernier paragraphe, et notamment la phrase « **la Métropole accompagne les citoyens dans les changements** », un groupe exprime qu'il aimerait que soit ajouté « accompagne **et associe** » à la formulation.

Enfin, des questions de **formulation** ont été relevées par la totalité des groupes.

- Globalement, les participants indiquent qu'il faudrait **simplifier des termes et notions complexes** (« métabolisme »), expliciter des mots et **expressions parfois trop larges** ou flous (« les ressources orientent le territoire », « transports décarbonés »), et **éviter les acronymes** (EnR&R) et **anglicismes** (tourisme durable au lieu de *slow tourism*).
- Concernant les **ressources**, la formulation du scénario donne l'impression d'aller dans le sens de leur exploitation, alors que pour la Convention la préservation des ressources était la priorité.
- La notion de **partage** est pour beaucoup trop peu présente malgré l'expression « la coopération et la mutualisation sont à valoriser dans l'économie, mais aussi dans l'habitat, sur la route, dans l'utilisation de l'espace... ».

Concernant le terme de **métabolisme**, il est clarifié par les services de la Métropole qu'il traduit le fait que la Métropole est un système d'activités et d'interactions d'agents, un processus, et qu'il faut pour la planification du territoire jouer à différentes échelles en fonction des sujets. Malgré cette précision, les participants indiquent qu'il faudra préciser dans le PAS ce que cela signifie et proposer une infographie pour illustrer le concept.

➤ Concernant l'attractivité du territoire

- *Même si le sujet n'a pas été mis en exergue dans le rapport de la Convention citoyenne*, des participants soulignent qu'il **manque dans le scénario la notion de port**, en tant que complexe industrialo-portuaire. Celui-ci est une vraie **source d'emplois**, et constitue l'une des spécificités de Rouen (par rapport à Paris qui est proche). Cependant, développer son activité implique, avec la loi ZAN, de penser la reconversion des friches et de réaffecter des bâtis industriels. Il faut en tout cas que le **port comme élément stratégique** soit pris en compte.

➤ La question centrale de l'inclusion

- Plusieurs participants regrettent que le sujet de l'**inclusion** au sens large ne soit pas plus apparent dans le scénario de référence. Ils évoquent notamment l'absence de la prise en compte du **handicap**. Ces préoccupations étaient selon eux un vrai sujet pendant la Convention qui ne se reflète pas bien dans le scénario des élus ; il faudrait par exemple que l'**inclusion** soit précisée **dans l'habitat, l'emploi et le *slow tourism*** par exemple.
- Une participante déplore à ce sujet que les **handicaps invisibles**, qui constituent 80% des handicaps, et les **proches aidants**, soient particulièrement **peu pris en compte par les propositions** du scénario.

Synthèse des points de convergences et de divergences sur le scénario de référence au regard de la vision de la convention citoyenne

Convergences

- La prise en compte du réchauffement climatique
- La justice sociale
- La sobriété
- La coopération et les équilibres territoriaux, la proximité
- Un système économique plus vertueux et une économie circulaire et solidaire
- Le renforcement de l'autonomie alimentaire
- La protection de la biodiversité, la restauration et la protection de la nature
- L'adaptation à la montée des eaux
- L'importance de la rénovation, de la mixité des parcours résidentiels et de l'accès au logement
- La place des mobilités douces et du fret fluvial et ferroviaire
- Le *slow tourisme*



Divergences / manques

- Un modèle économique fondé sur la diversification du tertiaire qui ne met pas assez en avant le changement vers une économie circulaire et la réindustrialisation vertueuse
- Il faut plus accélérer le fret et le ferroviaire
- Rendre plus visible l'enjeu d'éducation et de formations, ainsi que la sensibilisation à l'écologie, l'accompagnement des étudiants
- Insister plus sur les filières biologiques, la diversité variétale et la production locale
- Le manque d'attention donné à la santé, notamment à l'accès aux soins
- Faire mieux figurer les transports en commun et les mobilités rurales
- Faire figurer la mixité et les nouvelles formes d'habitat, ainsi que l'enjeu du financement de la rénovation
- Être la capitale normande ne doit pas se faire au détriment des autres villes, et pas seulement par rapport à Paris : la coopération territoriale est essentielle avec tous, notamment l'axe Seine
- Indiquer que « la Métropole accompagne *et associe* les citoyens dans les changements » : la participation de tous est essentielle
- Simplifier la terminologie du récit et éviter les anglicismes



TEMPS 2 – travail collaboratif de comparaison entre la vision produite par la convention citoyenne et le PAS (projet d'aménagement stratégique)



Temps 2 – consignes : Chaque table travaille sur un axe du PAS. Au regard de la Convention quels sont selon vous les intérêts et vos points d'attention concernant chaque axe ?

Présentation du PAS

Axe 1 – Changer profondément de modèle de développement pour répondre à l'urgence écologique

- 1.1. Lutter contre le changement climatique et s'y adapter**
- 1.2. Ménager les ressources et en faire une clé de lecture du territoire et de son développement**
- 1.3. Protéger le vivant et la fonctionnalité des sols**
- 1.4. Intégrer les risques pour être plus résilients**

Axe 2 – Repenser l'organisation et le fonctionnement du territoire : entre proximité, autonomie et coopérations

- 2.1. Promouvoir une organisation du territoire qui renforce la proximité, organise la sobriété et consolide les liens sociaux**
 - 2.2. Aller vers plus d'autonomie**
 - 2.3. Aller vers plus de coopérations**
- Focus Axe 2 : Aller vers de nouveaux équilibres : La Seine, un bien commun en partage**

Axe 3 – Affirmer les valeurs métropolitaines : entre solidarité, accueil et rayonnement

- 3.1 . Une Métropole solidaire**
- 3.2. Une Métropole accueillante**
- 3.3. Une Métropole rayonnante**

Axe 1 – Changer profondément de modèle de développement pour répondre à l’urgence écologique

1.1. Lutter contre le changement climatique et s’y adapter

- Atteindre la neutralité carbone
- Changer fondamentalement nos modes de vie et la conception du territoire
- Activer l’ensemble des leviers de réduction des émissions et développer prioritairement les leviers de sobriété
- Approche intégrée et sociale



Points d’intérêt de ce sous-axe :

- Les participants soutiennent que l’objectif principal de ce sous-axe est **d’atteindre la neutralité carbone**.
- Ils soulignent également que cet axe est en adéquation avec la Convention Citoyenne, notamment par rapport à la sobriété et la gestion raisonnée.

Points d’attention de ce sous-axe :

- Les participants soulignent l’importance de mettre en œuvre ce sous-axe en veillant à **assurer une transition écologique équitable**. Il y a des inégalités d’accès aux ressources dû aux origines sociales.

- L’éducation doit contribuer aux **changements de modes de vie** et assurer le **changement des mentalités** sur ces questions.
- Certains considèrent qu’il faut **relativiser « la radicalité » de la lutte contre le changement climatique** : « Repenser les modes de vie ne signifie pas revenir au monde des cavernes ».
- Il faut « **dégager des ordres de grandeurs et des objectifs chiffrés** » pour **atteindre la neutralité carbone**. De même les participants précisent qu’il faut « **bien analyser le cycle de vie des ressources et adapter le cycle de vie des déchets** ».
- Il faut aussi veiller aux tensions entre « **décarbonation des transports** » et « **baisse des transports** ». Une participante rappelle que dans le rapport de la Convention Citoyenne la décarbonation du transport était évoquée notamment pour les territoires ruraux (qui ne sont pas toujours desservis en transports en communs), or ici il n’est mentionné que la réduction des déplacements.
- La **rénovation des bâtiments doit être accompagnée financièrement et techniquement**.

Autres remarques :

Les participants rappellent l’importance de la **sensibilisation aux enjeux écologiques**, notamment à travers des **outils** comme l’atelier 2 tonnes.

Axe 1 – Changer profondément de modèle de développement pour répondre à l’urgence écologique

1.2. Ménager les ressources et en faire une clé de lecture du territoire et de son développement

- Inverser notre rapport aux ressources
- Améliorer et diffuser la connaissance des ressources
- Gérer durablement la ressource en eau
- Préserver les sols et leur multifonctionnalité
- Développer les énergies renouvelables
- Favoriser une gestion raisonnée des matériaux
- Préserver la biodiversité



Points d’intérêt de ce sous-axe :

- La **préservation de l’eau** et de la **biodiversité** constituent une **priorité absolue**, dans un contexte de limites planétaires et de finitude des ressources.
- Il est crucial **d’améliorer la connaissance des ressources** grâce à **l’open data**, à **l’éducation** et à **une régulation de la publicité**, notamment en ouvrant les **données qui concernent l’hydraulique**.
- Par ailleurs, une **participation active aux programmes nationaux et européens sur les sols** est essentielle pour **mieux les comprendre et les protéger**.

Points d’attention de ce sous-axe :

- La **capacité du territoire à être autonome en s’appuyant uniquement sur les énergies renouvelables**.
- Un point négligé est l’importance de la **rénovation et de la réhabilitation des logements vacants et vétustes**.
- Les participants préconisent une **gestion raisonnée des matériaux** fondée sur **l’économie circulaire**, ainsi qu’une **éducation à ces enjeux** et une attention particulière à la **gestion du cycle de vie des produits**.



Axe 1 – Changer profondément de modèle de développement pour répondre à l’urgence écologique

1.3. Protéger le vivant et la fonctionnalité des sols

- Concevoir un développement qui intègre une stratégie « éviter, réduire, compenser » systématisée à l’échelle métropolitaine
- Dans les espaces ruraux, préserver et renforcer la qualité écologique des milieux naturels et rendre fonctionnelles leurs continuités
- Dans les milieux urbains, préserver et améliorer la trame écologique (trames vertes, bleues, noires, brunes et blanches)
- Mettre en œuvre une stratégie de sobriété foncière permettant d’atteindre l’objectif de zéro artificialisation nette en 2050
- Penser un développement qui protège les sols vivants et privilégie la réutilisation des sols déjà artificialisés
- Mettre en œuvre une politique de renaturation des sols



Points d’intérêt de ce sous-axe :

- La mutualisation des espaces qui implique de repenser un développement qui protège l’environnement, notamment en saisissant les opportunités offertes par la reconversion des friches industrielles.
- La valorisation des bénéfices non-économiques, tels que la qualité de l’air et de vie.

Points d’attention de ce sous-axe :

- Garantir la sécurité en adaptant les aménagements pour répondre à la diversité des usagers, qu’il s’agisse de piétons ou de véhicules comme les tracteurs et plus largement de leur cohabitation.
- Être vigilant au risque d’augmentation des prix du foncier.

Autres remarques : Pour les participants il semble crucial de préserver la biodiversité en laissant « la nature à la nature », et/ou en réfléchissant à la manière dont l’humain peut coexister avec elle et bénéficier de ses bienfaits de manière respectueuse.

1.4 Intégrer les risques pour être plus résilients

- Organiser la connaissance des risques et sa diffusion
- Poursuivre le développement d’une culture du risque
- Protéger et adapter l’existant face aux risques naturels et industriels
- Concevoir un aménagement résilient face aux risques



Points d’intérêt de ce sous-axe : Les participants apprécient particulièrement le point « Organiser la connaissance des risques et sa diffusion ».

Points d’attention de ce sous-axe :

- Être mieux informé et davantage associé aux décisions. Selon le Comité, il faut absolument encourager les initiatives citoyennes.
- Protéger et adapter les infrastructures existantes face aux risques naturels et industriels.
- Préciser les dispositifs comme la ceinture écologique de transition et plus largement
- Avoir une exigence accrue concernant l’utilisation de matériaux durables et biosourcés.

Synthèse de l'Axe 1 – Changer profondément de modèle de développement pour répondre à l'urgence écologique

Points d'intérêts : Les participants se montrent **globalement intéressés et convaincus par tous les sous-axes** qui selon eux **s'alignent avec les recommandations de la Convention Citoyenne**.

- La **sobriété** est mise en avant à travers une **gestion raisonnée**
- La hiérarchie claire : **éviter, réduire, compenser** est appréciée.
- La **renaturation**, avec un accent sur la **préservation de l'eau**, de la **biodiversité et la sobriété foncière**, constitue une **priorité essentielle**.

Points d'attentions :

- Il faut régler la tension entre la **décarbonation des transports** et la **réduction des déplacements**.
- Il y a des **divergences entre les membres du Comité autour de la relation à la biodiversité** : laisser la nature à elle-même ou en tirer des bénéfices, sachant que la Convention avait proposé que quelques espaces soient sanctuarisés pour la nature. Un débat a eu lieu concernant la biodiversité ou plus globalement l'opposition « nature/cultures ». Pour certains la biodiversité est un tout, pour d'autres « la biodiversité est une approche constructiviste de l'homme et doit être régulée dans un système productif ». A la fin du débat, une personne soutient qu'il est inutile de dissocier les deux et qu'il s'agit plutôt d'un équilibre à respecter.

- **L'éducation** et le **changement des mentalités** sont jugés essentiels.
- **La prise en compte des inégalités d'accès aux ressources entre zones urbaines et rurales**, également.
- Il est également proposé **d'adapter les analyses du cycle de vie (ACV) aux échelles territoriales**.
- **Et de réfléchir aux implications sur les libertés individuelles**.
- Enfin, la possibilité de **chiffrer les objectifs** a été évoquée, ainsi que de multiplier la **pratique d'outils** comme l'atelier 2 tonnes.



Axe 2 – Repenser l’organisation et le fonctionnement du territoire : entre proximité, autonomie et coopérations

2.1 Promouvoir une organisation du territoire qui renforce la proximité, organise la sobriété et consolide les liens sociaux :

- Privilégier l’échelle de la proximité
- Conforter les pôles de proximité
- Diversifier les fonctions de toutes les centralités
- Renforcer l’accessibilité aux services et équipements métropolitains par tous les habitants

Points d’intérêts de ce sous-axe :

- Le fait de **ré-instaurer la proximité** qui permet de **renforcer le lien social** et **d’éviter l’isolement, notamment en milieu rural** : « Il faut voir plutôt d’abord les coopérations entre proximité avant de voir les autres échelles plus grandes ».
- Cela permet de **remettre de l’humain dans les procédures dématérialisées**, mais aussi de **favoriser la sobriété des déplacements** et de **réduire le recours aux modes de transport carbonés**.
- Ces derniers points contribuent à **diminuer la pollution** et à **gagner du temps**.
- Le **développement des commerces en centre-ville** s’inscrit également dans cette dynamique.



Points d’attention de ce sous-axe :

- Selon les participants il est essentiel de **prévenir la fracture numérique**, notamment face à la dématérialisation croissante des services, en **prenant en compte les besoins des PMR et des personnes en situation d’illectronisme**.
- Les membres du comité citoyen souhaiteraient que soit inscrite la **prise en compte des impacts (sonores, visuels, olfactifs,...) dans la répartition des fonctions et usages dans le territoire**.
- Il faut aussi **veiller à limiter la pollution lumineuse et respecter les trames écologiques**.
- Par ailleurs, la **définition de la proximité mérite d’être clarifiée**, car elle peut parfois **générer nuisances et conflits plutôt que renforcer le lien social**.
- Enfin, il est nécessaire **d’assurer une amplitude horaire adaptée des services et d’introduire davantage de souplesse dans les réglementations d’urbanisme, de réhabilitation et sur les réglementations industrielles**.

Autres remarques : Les participants ont indiqué le besoin de **maintenir et de développer l’emploi local et les services**.

2.2 Aller vers plus d’autonomie

- Accroître l’autonomie énergétique
- Tendre vers l’autonomie alimentaire
- Organiser le déploiement de l’économie circulaire



Points d’intérêts de ce sous-axe :

Les participants indiquent l’intérêt de ce sous-axe pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre notamment grâce aux **énergies renouvelables, la sobriété et l’économie circulaire**.

- La réduction des factures énergétiques et de l’importation d’énergie leur convient.
- L’économie circulaire joue pour cela un rôle clé en créant des emplois, en réduisant les coûts à toutes les échelles (foyer et public) et en renforçant les liens sociaux.

Concernant l’autonomie alimentaire le comité apprécie le **lien direct entre les producteurs et les consommateurs qui permet une alimentation plus saine, des coûts maîtrisés et de meilleures conditions de santé**.

Points d’attention de ce sous-axe

- Mettre en place un **accompagnement financier pour les particuliers**, afin de **rendre les réhabilitations énergétiques plus accessibles**, en **tenant compte du rapport coût / amortissement / économies réalisées**.
- **Favoriser la création d’emplois** en mettant des **terres agricoles à disposition pour de nouvelles fermes**, tout en **soutenant les agriculteurs** et en **développant des pratiques** comme l’agroforesterie.
- Concernant l’énergie, il est important de **privilégier la sobriété avant l’utilisation des énergies renouvelables**, tout en **diversifiant les sources** (Seine, solaire, éolien, biomasse) de façon à **optimiser les ressources**.
- Le **développement de points de collecte dans une logique d’économie circulaire et solidaire** est également crucial, tout comme la **réduction des déchets à la source**, car « le meilleur déchet est celui que l’on ne produit pas ».

Autres remarques : Mettre en place des **mesures contraignantes pour les entreprises doit favoriser des pratiques plus responsables**. Il faut aussi **accorder plus de soutien aux associations locales engagées dans l’économie sociale et solidaire (ESS)**, notamment grâce à un **appui financier ou immobilier**. Par ailleurs, des **initiatives comme des journées de partage d’objets inutilisés** peuvent **encourager la réutilisation et renforcer les solidarités locales**.

2.3 Aller vers plus de coopérations

- Poursuivre l'investissement de la Métropole dans les instances de coopération interterritoriale, leviers majeurs pour la transition sociale écologique
- S'impliquer dans des coopérations ad hoc, au sein du périmètre métropolitain ou au-delà, pour faciliter la transition
- L'échelle du voisinage
- L'échelle normande
- L'Axe Seine

Points d'intérêts de ce sous-axe :

Les participants apprécient les leviers de ce sous-axe. Ils soulignent :

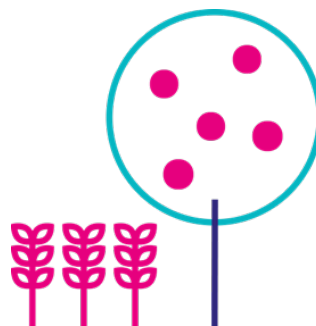
- **Une meilleure communication entre les territoires favorise la complémentarité et la mutualisation des moyens**, cela renforce aussi l'efficacité des actions entreprises.
- La **coopération permet un impact plus important et plus durable**.

Points d'attention de ce sous-axe :

- L'accent est mis sur la coopération extra-métropolitaine, il faut peut-être **mettre la coopération intra-métropolitaine en avant, tout en gardant la coopération inter EPCI**. Les participants demandent de faire attention aux « **divergences de politique entre les politiques des différentes Métropoles** ». Selon eux, il « ne faut pas perdre l'identité du territoire ». Il y a « **un enjeu stratégique et politique** » majeur.
- Concernant l'axe Seine, les participants anticipent des **difficultés de navigation pour les grandes barges** qui pourraient survenir.

Autres remarques :

Les participants préconisent à nouveau de ne pas utiliser de formulations complexes telles que « ad hoc ».



2.3 Aller vers plus de nouveaux équilibres : La Seine, un bien commun en partage :

- La Seine naturelle
- La Seine en transition
- La Seine touristique
- La Seine trait d’union
- La Seine du quotidien
- La Seine support du développement économique



Points d’intérêts de ce sous-axe :

Renforcer le transport fluvial pour les trajets domicile-travail au quotidien permet non seulement de proposer une **alternative de mobilité durable**, mais également de **renforcer l’identité locale**.

Points d’attention de ce sous-axe :

- « **La Seine n’est pas que Normande** », cet axe nécessite une **vision et un travail partagé, des choix stratégiques s’avèrent nécessaires** (« on ne peut pas tout demander à la Seine »).
- Une **cohésion entre toutes les Métropoles traversées par la Seine est indispensable**, notamment pour des projets comme la **baignade** en

Seine. De même, le **transport quotidien sur la Seine doit se développer** au-delà du simple transport de marchandise. Les participants souhaitent une maintenance régulière des bacs qu’ils décrivent comme étant souvent en panne.

- Les participants considèrent qu’il est important de **renforcer et d’entretenir les berges**. Et préconisent la **protection des zones humides**.

Autres remarques :

Le développement de solutions pour la création d’énergie, comme les turbines, est une piste à explorer. *En plénière, pendant la restitution, il est précisé que des études sur le sujet ont conduit à abandonner cette proposition en raison de son incompatibilité avec d’autres usages de la Seine.*

Concernant les formulations écrites, il est important de **privilégier l’utilisation de termes français**, en remplaçant par exemple « **hub** » par « **plateforme** » et « **slow tourism** » par « **tourisme responsable** ».

Synthèse de l'Axe 2 – Repenser l'organisation et le fonctionnement du territoire : entre proximité, autonomie et coopérations

Points d'intérêts de cet axe

- La contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- La réduction des factures et les importations énergétiques.
- Le renforcement des liens humains et sociaux pour éviter l'isolement,
- Le lien direct entre producteurs et consommateurs, limitant ainsi les intermédiaires.
- L'amélioration de la qualité de vie grâce à la baisse de la pollution.
- Une meilleure communication entre les territoires qui permet une complémentarité et la mutualisation des moyens, donc un plus grand impact.
- Le renforcement des usages du fleuve pour la production d'énergie et les transports collectifs.

Les membres soulignent le fait que la **sobriété doit être appliquée à tous les domaines et sur tout le cycle de vie** (« de la graine à la consommation ») en **s'appuyant sur l'économie circulaire** et en **renforçant la coopération entre acteurs**.

Points d'attentions de cet axe

- **Mettre plus en avant la coopération intra-métropolitaine, garder la coopération inter EPCI.**
- **Le coût d'une réhabilitation des logements et son amortissement dans le temps** : « quelle économie est réellement faite ? »
- **Eviter la fracture numérique et garantir l'accessibilité pour tous**, notamment pour les PMR, les personnes en situation de handicap ou confrontées à l'illectronisme et la fracture numérique.

- **Le respect des trames écologiques** (vertes, bleues, noires, brunes, etc.) et la **protection des milieux naturels**, notamment **les zones humides de la Seine**, est primordial.
- Le mix **énergétique** doit être encouragée en **diversifiant les sources** (Seine, solaire, éolien, biomasse, etc.).
- **La sobriété ne doit pas se limiter à des mesures incitatives sur le territoire et se doit d'être pensée de façon plus équitable en fonction des personnes.**
- **Les choix nécessaires à la Seine ne se limite pas qu'à la Normandie.**

Concernant la formulation de l'axe il faut **veiller à bien définir les termes employés et limiter l'usage d'anglicismes**.

Un débat a eu lieu lors de la restitution entre les participants sur la sobriété et l'incitation à la sobriété. D'abord, le terme de « sobriété » est apparu comme un mot valise pour nombre de participants. Certains ont ensuite précisé qu'il y avait un paradoxe dans le fait d'accroître l'économie énergétique « avant de penser les énergies » (la ressource en énergie). D'autres ont pointé l'injustice climatique et la nécessité d'en prendre conscience : « quelqu'un qui habite dans un petit appartement est de fait plus sobre qu'une personne qui habite dans un château, certaines personnes doivent faire plus d'efforts que d'autres ». Plusieurs personnes sont en faveur de taxes auprès des grands consommateurs. D'autres sont pour l'incitation, certains proposent un calendrier progressivement incitatif auprès des grands consommateurs.

Axe 3 – Affirmer les valeurs métropolitaines : entre solidarité, accueil et rayonnement

3.1 Une Métropole solidaire :

- Une transition écologique juste
- Garantir l'accès à un logement digne pour tous
- Soutenir et développer les solutions de mobilité des services et commerces
- Accompagner les initiatives solidaires

Points d'intérêts de ce sous-axe

- La **solidarité** est une valeur très importante pour la Convention citoyenne, les participants apprécient que cela figure dans le PAS. Ils soulignent ainsi que « **placer la solidarité en premier est important** ».
- **Accompagner les initiatives solidaires** et **l'organisation de rencontres entre citoyens et étrangers** permettraient de favoriser les échanges autour de loisirs, métiers ou passions, tout en **facilitant leur adaptation en France et l'apprentissage de la langue**.
- La **justice sociale**.
- La **diversification des types de logement, combinée à des mesures plus restrictives** comme une taxe limitant les Airbnb, contribuerait à promouvoir davantage **d'équité et de solidarité**.



Points d'attention de ce sous-axe

- La **solidarité financière avec les publics précaires et la coopération économique entre les territoires** mériteraient d'être davantage mise en avant selon les participants.
- Renforcer la prise en charge des demandes de logements sociaux tout en augmentant leur nombre, en favorisant la mixité.
- Les participants soulignent également que si « **l'itinérance des commerces** » est une bonne initiative, « elle doit être **limitée aux très petits villages**, afin de **préserver et renforcer les commerces existants** ».
- **L'économie sociale et solidaire (ESS)**, bien que présente dans l'axe solidarité, ne devrait pas s'y limiter et **devrait également figurer dans l'axe économique**.
- Enfin, **le développement de lieux de rencontre et de services**, comme des centres sociaux ou maisons citoyennes, dans toutes les communes, renforcerait le lien social et l'accès aux services essentiels.

Autres remarques : Il faut préciser certains termes vagues tels que « logement digne », « transition écologique juste » ou « concurrence entre territoires ». Le terme « affirmer » est difficile à comprendre et assez vague.

3.2 Une Métropole accueillante :

- Offrir un environnement de qualité, sain et résilient
- Créer les conditions favorables au maintien et à l'implantation du commerce
- Garantir une qualité d'accueil
- Attirer les étudiants
- Refonder l'attractivité économique pour co-construire un territoire de prospérité durable et partagée

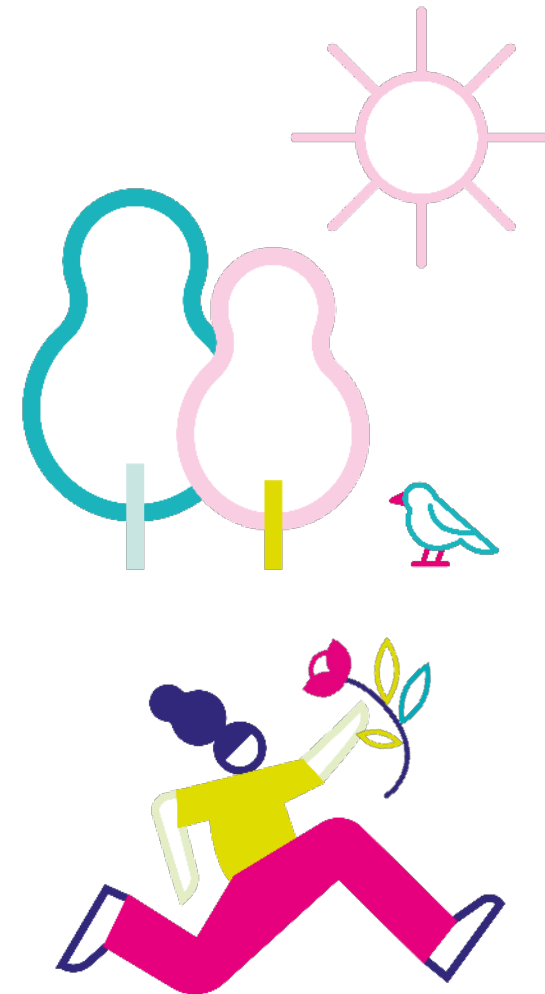
Points d'intérêts de ce sous-axe :

- L'accent sur « un environnement de qualité » présent dans les leviers est apprécié car il contribue directement à un cadre de vie qualitatif, sain et résilient.
- Cela doit s'appuyer sur **développement des marchés locaux et la présence d'agriculteurs proposant leurs produits en vente directe.**

- Il n'y a pas de mention de l'accueil des **personnes vulnérables au sens large** (notamment des handicapés), ni sur l'intégration des étrangers.
- **L'agriculture, semble aussi trop peu mentionnée** pour les participants.
- Pour refonder **l'attractivité**, il est important de tenir compte de tous les autres sujets qui y contribuent, pas que l'économie.
- Il faut **développer des initiatives comme les colocations intergénérationnelles**
- Et **intégrer l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la dynamique économique.**
- Travailler en **collaboration avec les acteurs économiques et les accompagner** semble indispensable pour les citoyens.
- Enfin, **la santé mentale, notamment la lutte contre l'isolement**, doit faire l'objet d'une certaine attention.

Autres remarques :

Il faudrait renforcer les aides pour les étudiants, en améliorant leur accès aux soins, qu'ils soient physiques ou mentaux, ainsi que pour les publics empêchés, afin de garantir une meilleure inclusion et un bien-être global



Points d'attention de ce sous-axe :

3.3 Une Métropole rayonnante :

- Le rayonnement est pensé pour être d'abord au service des habitants
- Développer une économie forte, innovante et durable fondée sur la Seine
- Renforcer le rayonnement des filières locales d'enseignement et leur synergie avec le tissu économique
- Préserver, en les adaptant, les polarités commerciales
- Poursuivre la structuration d'une offre touristique locale responsable
- Faire rayonner la culture et les sports métropolitains

Points d'intérêts de ce sous-axe :

Pour certains, le rayonnement est essentiel, il faut le mettre en valeur :

- Pour certains, il faut **favoriser une économie plus locale en revalorisant les anciens savoir-faire du territoire,**
- Un lien **renforcé entre l'enseignement et les entreprises,**
- Rouen est reconnue au niveau national pour son expertise en cardiologie.

Points d'attention de ce sous-axe :

- L'accès aux soins reste une problématique majeure pour les participants, notamment auprès des spécialistes, et pour trouver un médecin traitant. **Des leviers pour répondre à cette problématique doivent être travaillés.**

- L'offre **touristique responsable** doit mettre en avant l'artisanat local, contribuer à dynamiser durablement le territoire. Conserver **les grands événements**, comme l'Armada, qui contribuent au rayonnement de la Métropole est intéressant à condition que ceux-ci soient **repensés et adaptés pour s'adapter au changement climatique.**
- « Le rayonnement » qu'évoque ces leviers doit d'abord profiter aux habitants puis aux autres acteurs (entreprises).
- Il faudrait **contrôler l'impact de l'activité fluviale sur la biodiversité.**
- Concernant l'enseignement, il faut **développer des formations en adéquation avec les besoins des entreprises locales et des métiers émergents, en intégrant cet enjeu dès l'orientation au secondaire,** notamment dans les filières techniques et professionnelles, grâce à une stratégie concertée entre les acteurs (CCI, CMA, CA), les écoles et les entreprises.
- Les **zones commerciales doivent être progressivement « décommercialisées » et réaménagées pour favoriser les commerces de centre-ville,** avec une attention portée aux **prix fonciers.** Ces zones pourraient être **transformées en espaces renaturés,** en bureaux pour entreprises, ou en lieux culturels, tout en améliorant leur desserte par les transports en commun.
- L'accès à la culture doit être renforcé par des actions de médiation **culturelle et d'initiatives "d'aller vers".**
- Enfin, le terme « *slow tourism* », peu connu du grand public, mérite soit d'être remplacé par un équivalent plus accessible, ou bien d'être accompagné d'une sensibilisation pour en expliquer le concept.



Synthèse de l' Axe 3 – Affirmer les valeurs métropolitaines : entre solidarité, accueil et rayonnement

Points d'intérêts de cet axe :

- **La solidarité et la justice sociale** mises en avant dans cet axe.
- Rouen et sa Métropole se **distinguent par leurs grands événements culturels**, ou encore le fait d'être **leader en cardiologie au niveau national**. Cela participe à l'attractivité de la Métropole et mérite d'être préservé. La Métropole doit, en ce sens **renforcer son attractivité auprès des étudiants**. Il faut développer des formations alignées avec le bassin d'emploi et les filières émergentes, pour répondre aux besoins du territoire.
- **Revenir à une économie locale et valoriser les savoir-faire locaux est aussi apprécié.**

Points d'attentions de cet axe :

- **Cet axe donne le sentiment que les valeurs sont acquises or nous considérons que ce n'est pas si clair**, il est nécessaire de réaffirmer les valeurs de ces mots pour qu'elles soient vraiment intégrées dans les politiques publiques.
- **Préserver les « grands événements »** de la Métropole, mais ils **doivent être repensés et adaptés à la transition écologique.**
- Pour renforcer l'attractivité étudiante, il est important de **faciliter leur**

accès à l'emploi après leurs études.

- **L'amélioration de l'accès à la santé mentale et physique** doit être une priorité pour les étudiants, mais aussi pour les publics fragiles, tels que les personnes âgées ou les familles monoparentales.
- Une **attention particulière doit également être portée à l'impact des transports fluviaux sur la biodiversité.**
- Il faut **accélérer et mieux accompagner les demandes de logements sociaux tout en favorisant la mixité sociale.**

Autre remarque

Il faut **rendre cet écrit accessible à tous en le traduisant en plusieurs langues, en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) et en définissant clairement les axes de solidarité, d'accueil et de rayonnement.**



MERCI

